



Séquence d'observation en milieu professionnel 2020-2021

publié le 02/09/2020

Les séquences d'observation en milieu professionnel (stages en entreprise) pour les élèves de 3^e se dérouleront du **lundi 23 au vendredi 27 novembre 2020**.

Vous trouverez en pièce jointe un exemplaire de **convention** à faire remplir par le chef d'entreprise d'accueil puis à remettre au professeur principal pour vérification (à imprimer svp en recto verso), cette dernière sera signée par Madame BOISSEAU, Principale du Collège Ferdinand Clovis Pin et la **lettre d'accompagnement** à remettre au chef d'entreprise.

 Texte  régissant la **séquence d'observation en milieu professionnel** pour les élèves des classes de troisième

Ne pas oublier de signer la convention précédée de la mention manuscrite " lu et approuvé", deux exemplaires seront remis en retour à votre enfant, l'un destiné au chef d'entreprise l'autre à vous et votre enfant.

Documents joints

 convention de stage (PDF de 176.3 ko)

 Documents maître de stage 2020 (PDF de 192.1 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.